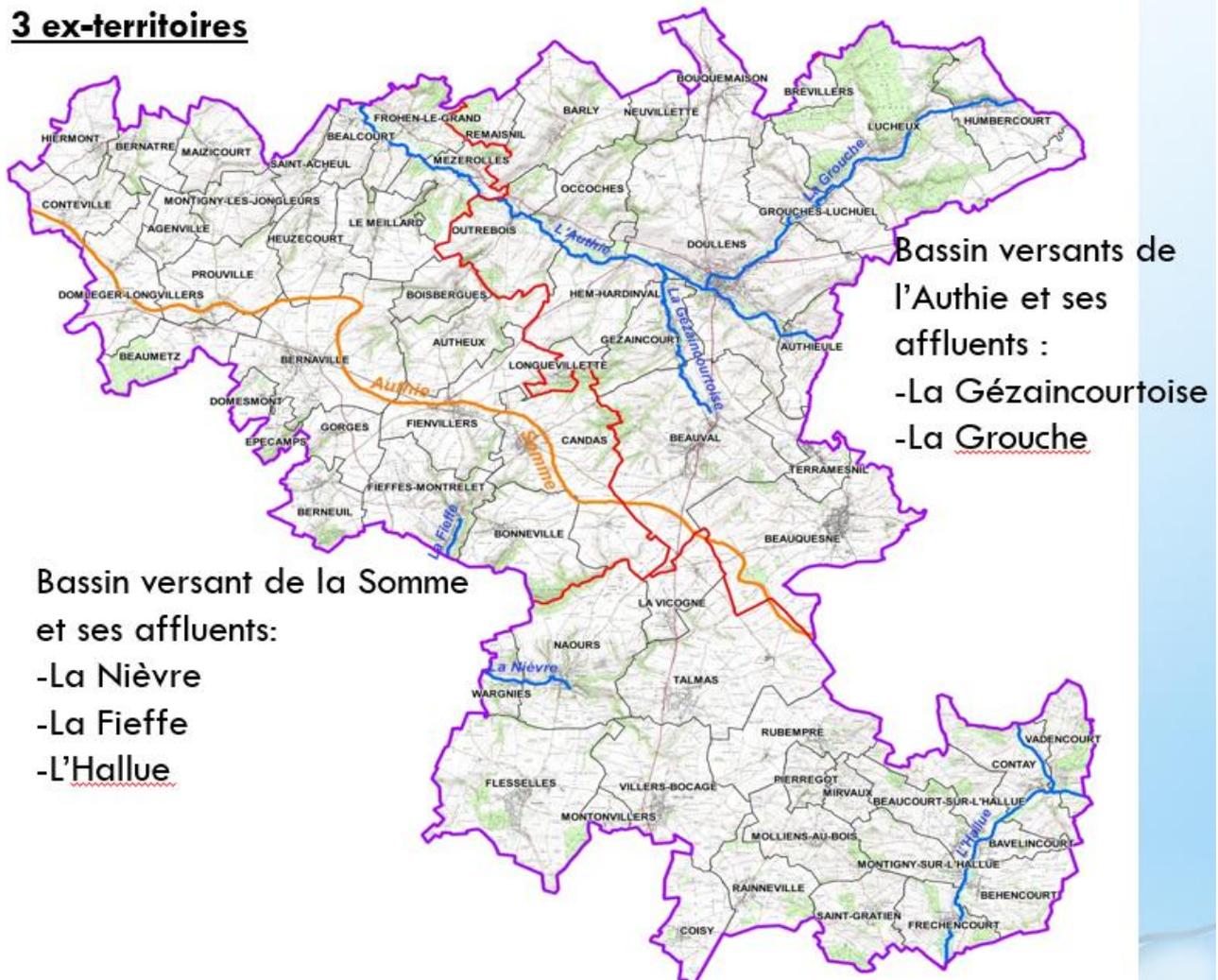


Lutte contre l'érosion et le ruissellement Et la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Le territoire de la CCTNP est principalement un territoire agricole, ce qui renforce sa vulnérabilité face aux phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement. Ayant la compétence étude/travaux et entretien depuis de nombreuses années, la collectivité s'investit dans l'étude des bassins versants, les démarches administratives et la concertation avec le monde agricole. C'est aussi un territoire comprenant de nombreux kilomètres de cours d'eau qu'il est important d'entretenir et d'y restaurer la continuité écologique.

Erosion, ruissellement et gestion des milieux aquatiques sur la CCTNP

3 ex-territoires



Erosion/ruissellement : Bernavillois

161 ouvrages d'hydraulique douce et structurants sont aujourd'hui réalisés et entretenus en régie par les agents de la CCTNP. Les derniers ouvrages ont été réalisés en 2020. Un plan de gestion est en place afin de proposer des opérations d'entretien ou de restauration pour assurer leur pérennité et améliorer leurs fonctions hydrauliques de ralentissement des ruissellements et de piégeage des sédiments sur la Vallée de l'Authie et la Vallée de la Somme.



Noe à redent à Domléger-Longuevillers



Haie à Le Meillard



Fascine à Candas



Bassin à Candas



Noe et Haie à Prouville

Un évènement climatique important le 17 avril 2020 s'est produit sur une partie du territoire provoquant des coulées de boues et des torrents d'eau sur les bassins versants de Bernâtre / Conteville / Maizicourt / Saint-Acheul. Une étude hydraulique a été réalisée pour proposer des aménagements complémentaires. Nous comptons sur une implantation de l'hydraulique douce cet hiver 2025/2026 et le semi-structurant en 2027.



Inondation Saint Acheul



Erosion/Ruissellement : Doullennais

Les haies et les fascines ont été mise en place sur les Bassins versants de Luchoux Nord, Humbercourt, Grouches-Luchuel Nord et Sud, Luchoux Sud, Authieule, Hem-Hardinval et Outrebois.

1,9 km de fascine et 6.7km de haies ont été mis en place.

Ces ouvrages seront complétés en 2022 par des ouvrages structurants (fossés, noues, seuils) permettant de tamponner et gérer le ruissellement.



Plantation Haies à Grouches-Luchuel



Fascines à Doullens et Luchaux

La CCTNP a récemment achevé plusieurs projets d'ouvrages hydrauliques essentiels sur les communes suivantes. Ces réalisations renforcent notre résilience face aux défis environnementaux et contribuent à la sécurité et au bien-être de nos citoyens. Ces différents projets, d'un montant total de 900 000 €, ont été financés à hauteur de 111 640 € par le plan France Relance, 219 171 € par le DSIL, 193 000 € par l'Agence de l'Eau et 26 000 € par la Région.

- Humbercourt : 1 noue, 4 seuils.
- Grouches-Luchuel : 25 seuils, 1 Zone Inondable, 1 noue à redents, 2 retenues colinéaires.
- Doullens : 2 retenues colinéaires, 2 noues à redents, une mare.
- Hem-Hardinval : 6 seuils.



Sur le bassin versant de la Gézaincourtoise

Une étude hydraulique a été menée sur le bassin versant de la Gézaincourtoise (5115ha) proposant 476 aménagements tels que des ouvrages de ralentissement et filtration mais aussi des ouvrages de rétention. L'association SOMEA nous accompagne dans la démarche de négociation et de conventions avec les propriétaires et les exploitants. Les communes concernées par ces aménagements sont Beauval, Gézaincourt, Longuevillette, Candas, Doullens, Terramesnil et Beauquesne.

La CCTNP a réalisé près de 8 km de plantations de haie et 750 ml de fascines sur le bassin versant de la Gézaincourtoise l'hiver 2024 (enveloppe des travaux 250 000€ financés par le Fond Vert et le FEDER).

Les aménagements de gestion au fil de l'eau et de ralentissement du ruissellement seront mis en place en 2026.



Bocage-Hallue

105 ouvrages hydrauliques sont désormais en place sur l'ancien territoire du Bocage-Hallue.

L'aménagement du bassin versant Nord de Naours/La Vicogne vient de s'achever. L'implantation de haies et de fascines mais aussi de 4 ouvrages de tamponnement et de stockage limitent les inondations et coulées de boues dans les communes. Ce travail ne peut aboutir sans l'accord des exploitants et des propriétaires que nous rencontrons.



Ouvrage hydraulique de stockage de 4000m³ aux portes de Naours réalisé 2021.

Des aménagements ont été implantés sur le BV de Flesselles soit 89ha avec 18 propositions d'ouvrages pour un volume retenu de 1704 m³.

Gestion des milieux aquatiques : L'Authie et ses Affluents



Si la restauration permet de retrouver les fonctions écologiques des cours d'eau, l'entretien participe au maintien de ses fonctions essentielles. Avec du matériel léger, l'équipe du SYMCEA intervient en suivant le plan de gestion et dans le respect des équilibres écologiques. Surveillance réseau, contact avec les riverains, gestion de la ripisylve, retrait des embâcles, protection de berge en technique végétale, lutte contre les espèces invasives, sont les principales activités réalisées sur les cours d'eau du territoire par le Symcéa.

Un embâcle est un obstacle à l'écoulement des eaux, à la circulation des usagers du cours d'eau et à l'évacuation des petits éléments végétaux. Un embâcle est, dans la plupart des cas, un tronc ou un amas de branchages suffisamment gros pour former un obstacle à l'écoulement normal de l'eau.



La responsabilité du retrait des embâcles revient au propriétaire des rives d'où provient l'embâcle. Néanmoins, dans le cadre de sa mission de surveillance et d'entretien des cours d'eau, le Symcéa retirera les embâcles qui ne nécessitent pas l'intervention d'engins lourds. Dans le cas d'embâcles impossible à retirer sans l'intervention d'engin lourd, la participation du riverain sera demandée dans le cadre de son obligation d'entretien.

Les cours d'eau du bassin de l'Authie sont empruntés par le SYMCEA afin d'y retirer tous les embâcles et d'y assurer l'entretien.

Gestion des milieux aquatiques : L'Hallue

La CCTNP a signé une convention de coopération avec l'Association Syndicale Autorisée de la vallée de l'Hallue (ASA) qui regroupe tous les propriétaires riverains de ce cours d'eau. C'est donc l'ASA qui assure le programme de restauration et d'entretien de l'Hallue et ses affluents.